

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

18

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 13 avril 2015



MAIRIE DE DIJON

Président : M. MILLOT

Secrétaire : Mme FERRIERE

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. JULIEN - M. PIAN - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - Mme TOMASELLI - M. GRANDGUILLAUME - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. BARD - M. BORDAT - Mme OUTHIER - M. HOUPERT - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - M. AYACHE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN

Membres excusés : M. DESEILLE (pouvoir M. LOVICHY) - M. REBSAMEN (pouvoir M. MILLOT) - Mme TROUWBORST (pouvoir MME CHEVALIER) - Mme PFANDER-MENY (pouvoir M. MARTIN) - M. ROZOY (pouvoir MME CHARRET-GODARD) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE)

OBJET

DE LA DELIBERATION

Modification de périmètres scolaires - Fusion des périmètres scolaires des écoles élémentaires Tivoli et Turgot - Fermeture de l'école maternelle Baudelaire

Madame Dillenseger, au nom de la commission de l'éducation, de la petite enfance, des sports et de la jeunesse, expose :

Mesdames, Messieurs,

La gestion de la sectorisation des groupes scolaires s'inscrit dans une dynamique d'adaptation à l'évolution des besoins de scolarisation, en étroite concertation avec les services de l'Éducation nationale, dans une préoccupation partagée d'offrir les meilleures conditions de réussite scolaire aux élèves, de renforcer la mixité, et d'optimiser l'adéquation entre les moyens les besoins.

Les deux mesures proposées dans le présent rapport à l'égard des écoles Tivoli et Turgot d'une part, et à l'école Baudelaire d'autre part, s'inscrivent dans cette dynamique.

1- Fusion des périmètres scolaires des écoles élémentaires Tivoli et Turgot

La réussite des enfants dijonnais est au cœur des préoccupations de la Municipalité et de l'Éducation Nationale. C'est dans ce cadre et dans l'objectif de développement de la mixité sociale entre les écoles élémentaires Tivoli et Turgot qu'il vous est proposé de fusionner, à compter de la rentrée de septembre 2015, les périmètres géographiques de ces deux établissements.

Ce projet, conçu dans l'intérêt des élèves, a fait l'objet de nombreux temps de concertation entre les services municipaux, les acteurs locaux de l'Éducation Nationale et les parents d'élèves.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, l'ensemble des élèves élémentaires seront accueillis dans l'enceinte du groupe scolaire Turgot moyennant des adaptations en termes d'usage de locaux. S'agissant de l'accueil périscolaire, les locaux du centre de loisirs Sainte Anne, situés en proximité immédiate, et dimensionnés pour accueillir des enfants sur le temps des loisirs dans de bonnes conditions, seront utilisés à cet effet. Enfin, le restaurant scolaire du groupe scolaire Turgot ne pouvant actuellement accueillir la totalité des élèves, le site de restauration de l'école Tivoli sera maintenu, pour permettre à une partie des enfants scolarisés à l'école Turgot d'y prendre leurs repas.

Une réflexion tenant compte de l'intérêt des dijonnais est actuellement en cours quant à la destination à venir des locaux de l'école Tivoli.

Une évaluation du rapprochement novateur de ces deux écoles sera conduite tout au long de l'année scolaire 2015-2016.

2- Fermeture de l'école maternelle Baudelaire

Le développement de l'habitat dans le quartier Toison d'Or dans les années 1990 et 2000 avait conduit à la construction de l'école maternelle Baudelaire dans le but de répondre temporairement aux besoins de scolarisation des enfants des familles de ce nouveau quartier.

Dès la conception de l'école Baudelaire, qui est entrée en service en 2001, il était prévu que les besoins de scolarisation seraient ponctuels et que les locaux de l'école changeraient à terme de destination.

Comme l'indiquaient les prévisions, l'école maternelle Baudelaire connaît une baisse progressive de ses effectifs depuis plusieurs années, et les perspectives d'évolution des besoins de scolarisation dans le quartier confirment la tendance pour l'avenir. De 70 élèves en 2007, les effectifs ont diminué à 39 en 2014. Les prévisions pour la rentrée de septembre 2015 sont comprises entre 34 et 37 élèves. Cette école, qui a fonctionné avec trois classes par le passé, n'en compte plus que deux avec une moyenne de 17 à 19 élèves par classe.

Les locaux du groupe scolaire Coteaux du Suzon, situés à proximité immédiate, sont en capacité d'accueillir l'ensemble des élèves de l'école maternelle Baudelaire, dans des conditions favorables à la réussite éducative des élèves.

C'est pourquoi, en accord avec la direction académique des services de l'Éducation nationale de la Côte d'Or, qui intégrera cette décision dans ses mesures de carte scolaire pour septembre 2015, il vous est proposé de décider la fermeture de l'école maternelle Baudelaire à la fin de l'année scolaire 2014-2015.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider la fusion des périmètres des écoles élémentaires Tivoli et Turgot

2 - scolariser l'ensemble des élèves des écoles élémentaires Tivoli et Turgot au sein du groupe scolaire Turgot

3 - décider la fermeture de l'école maternelle Baudelaire et la fusion des périmètres scolaires des écoles maternelles Baudelaire et Coteaux du Suzon

4 - scolariser l'ensemble des élèves de l'école Baudelaire à l'école maternelle Coteaux du Suzon

5- dire que ces modifications entreront en vigueur à compter de la rentrée scolaire de septembre 2015

6 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour la mise en œuvre de ces mesures.

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 46

Contre : 13